

Le Conseil de l'Union européenne

Le Conseil des ministres de l'Union européenne (aussi dénommé¹ "Conseil de l'Union européenne" ou "Conseil") est l'institution qui représente les intérêts des États membres. A la différence du Conseil européen, il² réunit les ministres compétents par domaine d'activité³. Par exemple, le Conseil ECOFIN rassemble les 27 ministres de l'économie et des finances.

Les représentants des gouvernements au niveau ministériel⁴ en⁵ sont membres et y⁶ exercent le droit de vote, en⁷ tenant compte également des⁸ décisions du Parlement européen.

- 1 どの語を修飾しているか。
- 2 どの語を指しているか。
- 3 意味を説明せよ。
- 4 意味を説明せよ。
- 5 文法的機能を説明せよ。
- 6 文法的機能を説明せよ。
- 7 文法的機能を説明せよ。
- 8 文法的機能を説明せよ。

Le Conseil de l'Union européenne ne doit pas être confondu avec :

Le Conseil européen qui rassemble les chefs d'État et de gouvernement⁹ des États membres de l'Union européenne et le président de la Commission.

Le Conseil de l'Europe¹⁰ qui est une organisation internationale extérieure à¹¹ l'Union européenne et qui assure l'application de la convention européenne des droits de l'Homme (ournée¹² vers l'éducation, la culture et surtout la défense des droits de l'homme).

- 9 a) 意味を説明せよ。
b) État と gouvernement とに冠詞がついていないのはなぜか。
- 10 一般にどのように訳されているか。
- 11 意味を説明せよ。

12 どの語を修飾しているか。

Missions et domaines d'intervention

Le Conseil est chargé de la coordination générale des activités de l'Union européenne. A ce titre il exerce, sur un pied d'égalité¹³ avec le Parlement européen (procédure de co-décision), la fonction législative.

Suite à une proposition de la Commission et une première lecture du Parlement européen, un texte¹⁴ peut être adopté par le Conseil s'il¹⁵ suit les éventuels amendements du Parlement. Sinon, il¹⁶ repart en deuxième lecture au Parlement puis à nouveau au Conseil. Sauf exception prévue par les traités, un texte ne peut donc être adopté en cas de désaccord entre le Conseil et le Parlement européen. En cas de désaccord persistant, l'acte¹⁷ est examiné par un comité de conciliation.

13 意味を説明せよ。

14 意味を説明せよ。

15 どの語を指しているか。

16 どの語を指しているか。

17 このパラグラフ中にある同義語はどれか。

Le Conseil est également il¹⁸ une des deux branches de l'autorité budgétaire : à ce titre, il arrête et modifie le budget européen¹⁹ avec le Parlement, ce dernier²⁰ ayant²¹ un rôle ultime dans la procédure d'adoption du budget annuel (il²² peut le²³ refuser à la majorité de ses membres, ou l'adopter malgré le refus du Conseil, à la majorité des membres et des 3/5²⁴ des suffrages exprimés, dans les 14 jours après la décision du Conseil).

18 この語は何か？

19 意味を説明せよ。

20 どの語を指しているか。

21 意味上の主語を示せ。

22 どの語を指しているか。

23 どの語を指しているか。

24 読みを示せ。

Le Conseil assure également une fonction de mise en œuvre²⁵ du droit de l'Union ("comitologie"), pour permettre l'application des actes juridiques européens dans les Etats membres. Il dispose en outre de²⁶ pouvoirs d'approbation (organisation du Parlement, nomination du médiateur...), de²⁷ nomination (représentant spécial...) et de recommandation aux Etats membres (en cas de violation grave...). Il soumet enfin des rapports au Conseil européen (politiques économiques, emploi...).

- 25 意味を説明せよ。
- 26 文法的機能を説明せよ。
- 27 どの語とどの語とをつないでいるか。

Fonctionnement et organisation

Rotation de la présidence

La Présidence du Conseil organise et préside les réunions, élabore des compromis, rend des conclusions et veille à la cohérence²⁸ et à la continuité du processus de décision.

Depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, la présidence du Conseil de l'UE se distingue de la présidence du Conseil européen. A l'exception du Conseil "Affaires étrangères" (présidée²⁹ par le Haut-représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et pour la politique de sécurité), la présidence du Conseil de l'UE est assurée par un groupe de 3 Etats membres qui tourne³⁰, selon un ordre de rotation préétabli, tous les 6 mois.

- 28 意味を説明せよ。
- 29 これは文法的に誤っている。正しくはどうあるべきか。
- 30 a) 主語を示せ。
b) 意味を説明せよ。

Composition

Selon les sujets traités³¹, les représentants au niveau ministériel des Etats membres se

réunissent en formations spécialisées³². Avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, le Conseil devrait compter 10 formations : "Agriculture et pêche", "Compétitivité", "Coopération dans le domaine de la justice et des affaires intérieures", "Emploi, politique sociale, santé et consommateurs", "Transports, télécommunications et énergie", "Affaires générales", "Affaires étrangères", "Affaires économiques et financières" et "Education, jeunesse et culture". Les représentants sont habilités à engager³³ leur gouvernement, y compris sur des sujets qui ne relèvent pas de leur compétence. En pratique, un ministre des affaires étrangères peut être amené à voter un texte relatif à l'agriculture sans avoir pris part aux négociations sur ce texte.

31 文法的機能を説明せよ。

32 意味を説明せよ。

33 意味を説明せよ。

La mission du Conseil "Affaires générales" (désormais distinct du Conseil "Affaires étrangères"), est d'assurer la cohérence et la continuité des travaux des autres formations du Conseil.

La Commission peut participer aux réunions du Conseil afin d'y³⁴ expliquer ses propositions ou d'exprimer sa position sur un éventuel amendement.

34 文法的機能を説明せよ。

Organisation

Le Conseil tient une centaine de sessions officielles chaque année, au cours desquelles³⁵ il adopte des règlements, directives, recommandations ou avis.

Chaque Etat membre est présent à Bruxelles à travers sa Représentation permanente³⁶, dirigée³⁷ par un ambassadeur. Les représentants se réunissent chaque semaine en "Comité des représentants permanents" (COREPER) pour préparer les travaux du Conseil.

35 文法的機能を説明せよ。

36 意味を説明せよ。

37 どの語を修飾しているか。

Des groupes de travail spécialisés, composés³⁸ d'experts nationaux, adressent leurs rapports au COREPER et suggèrent des compromis. Ils étudient les différentes propositions et les projets de texte en³⁹ cours, en⁴⁰ prenant en⁴¹ compte les points d'accord et de désaccord.

Le Secrétariat général du Conseil assure la préparation et le bon fonctionnement de ses⁴² travaux. Il conserve les actes et archives du Conseil. Son service juridique assiste le Conseil et ses groupes de travail.

38 どの語を修飾しているか。

39 文法的機能を説明せよ。

40 文法的機能を説明せよ。

41 文法的機能を説明せよ。

42 どの語を指しているか。

Modalités de vote

Sauf cas prévu par les traités⁴³, le Conseil statue à la majorité qualifiée.

Entre le 1er décembre 2009 et 1er novembre 2014, la majorité qualifiée est acquise lorsqu'un texte (proposé par la Commission) recueille 255 voix sur 345, exprimant⁴⁴ au moins 50% des Etats membres (2/3 des Etats membres si le texte n'est pas proposé par la Commission) et, si un membre du Conseil ou du Conseil européen en⁴⁵ fait la demande, représentant⁴⁶ au moins 62 % de la population de l'UE. Les règles en place entre 2009 et 2014 sont identiques aux dispositions de la majorité qualifiée sous le traité de Nice. Lors des négociations sur le traité de Lisbonne, la Pologne avait obtenu une période transitoire pour la mise en place du nouveau système de vote qui⁴⁷ correspond à la période 2009-2014.

43 具体的には何のことか。

44 意味上の主語を示せ。

- 45 文法的機能を説明せよ。
- 46 意味上の主語を示せ。
- 47 先行詞を示せ。

Selon ce système de répartition des voix, le nombre de voix accordées⁴⁸ à chaque Etat membre dépend en partie de sa population. Tandis que l'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni disposent chacun de 29 voix, Malte dispose de 3 voix.

- 48 どの語を修飾しているか。

À partir de 2014 (en tenant compte des dispositions transitoires jusqu'au 31 mars 2017), les règles de la majorité qualifiée changeront pour mettre en oeuvre le nouveau système d'une double majorité⁴⁹. Selon les nouvelles règles du traité de Lisbonne appliquées à partir de 2014, un texte devra recueillir la voix de 55 % des Etats membres (soit 15 d'entre eux dans une UE à 27) représentant au moins 65 % de la population de l'Union, pour être adopté. Une minorité de blocage⁵⁰ devra inclure au moins 4 Etats membres.

- 49 どのようなシステムか、説明せよ。
- 50 意味を説明せよ。

Le traité de Lisbonne étend le champ d'application de la majorité qualifiée (immigration et asile, énergie, espace...). Les affaires étrangères, la défense, la fiscalité ou encore la sécurité sociale restent soumis⁵¹ au vote à l'unanimité.

- 51 これは文法的に誤りである。正しくはどうあるべきか。

Siège et lieu de travail

Le Conseil se réunit à Bruxelles ou à Luxembourg, sur convocation de son président. L'initiative peut venir de ce dernier⁵², d'un membre du Conseil, de la Commission ou du Haut-représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité.

La fréquence des sessions varie en fonction des formations. Tous les débats sur les

questions législatives qui⁵³ se tiennent au Conseil sont désormais publics.

52 何を指しているか。

53 先行詞を示せ。